

REGLEMENT INTERIEUR DE L'ASNB

I. INSCRIPTION AU CLUB



1 - Les tarifs :

- Des tarifs différents seront appliqués pour les mineurs et les adultes.
- Les tarifs affichés comprennent le coût de la licence FFBad, l'assurance et le montant de l'adhésion à l'ASNB.
- Le montant de l'adhésion est décidé lors de la dernière réunion du Conseil d'Administration de la saison en cours.
- Un tarif « au prorata » peut être appliqué en fonction de la durée d'inscription.
- Nous acceptons les espèces, le chèque bancaire ou les chèques vacances (ANCV). Possible de payer en 3 fois sans frais.

2 - Les reconductions

- A la fin d'une saison, les reconductions d'inscriptions des adhérents passent en priorité pour la saison suivante.
- Les adhérents souhaitant s'inscrire ou reconduire leur inscription devront verser la cotisation et rendre leur dossier complet (fiche FFBad signée + cotisation + certificat médical) avant de pouvoir accéder aux terrains. En cas de manquement, le dossier sera conservé 15 jour, ensuite leur place sera considérée comme disponible pour les nouveaux adhérents.

3 - Les nouvelles inscriptions

- Les inscriptions pour la saison (commençant en septembre) est ouverte dès le 01/07 pour les anciens adhérents et au 01/08 pour les nouveaux.
- Les réservations seront prises en compte sur présentation des éléments suivants :
 - Le formulaire en ligne (www.asnb-93.fr) d'inscription dûment renseigné
 - un règlement du montant correspondant au tarif en vigueur et à l'ordre de l'ASNB.
 - un certificat médical de non contre-indication à la pratique du badminton en compétition.
 - les documents de la Fédération de Badminton disponibles sur notre site ou sur celui de la FFBad
 - Les places libres seront affectées par ordre d'arrivée des réservations (date d'inscription sur le site). Les personnes dont les réservations auront été acceptées seront contactées par e-mail ou par téléphone.
- Des remboursements pourront être effectués (déduction faite du montant de la licence) pour des raisons médicales ou professionnelles (sur justificatif)
- ATTENTION : Pour bénéficier de la licence, de l'assurance et pouvoir jouer, votre dossier doit être impérativement complet.

4 - Les absences et exclusions

- Toute absence doit être signalée au responsable de la séance concernée.
- Toutes les personnes **absentes plus de 3 séances consécutives** sans en avoir prévenu le responsable de leur séance et sans raison valable (justificatif médical ou professionnel) seront exclues immédiatement de l'association et considérées comme de nouveaux adhérents si elles se représentent la saison suivante.
- Toute personne n'ayant pas fourni de certificat médical ne pourra être inscrite et ne sera pas acceptée sur les terrains.
- Si, en cours d'année, des places se libèrent dans certaines séances, il sera possible de prendre de nouvelles inscriptions.

5 - Le site de l'association : www.ASNB93.fr

- Dans le cadre des activités du club (cours, tournois, compétitions...) des photos sont prises et des résultats nominatifs (classements ...) sont enregistrés. Ces photos et résultats sont susceptibles d'être publiés sur le site web du club www.snb93.com, ce site est déclaré auprès de la CNIL. En application du RGPD, vous avez accès à vos données personnelles et vous pouvez refuser que des photos où vous apparaissez ne soient publiées ou que votre nom ne soit cité

6 - Droit à l'image, données personnelles

- Aucune photo ne sera mise en ligne sur notre site. En cas de besoin de photo pour un article, nous vous demanderons l'autorisation
- En respect du RGPD, vous pourrez avoir accès à vos données. Nous n'utiliserons que celles demandées par la FFBad. (Nom, prénom, date de naissance, adresse, mail, téléphone) plus votre taille pour le polo du club. Nous mettons tout en œuvre pour assurer une protection de ces données et leur diffusion restera restreinte à notre Bureau et CA.

II. REGLEMENT INTERNE

CHAQUE ADHERENT DE L'ASNB SE DOIT AVANT TOUT D'AVOIR LE RESPECT :

- des autres adhérents de l'ASNB ;
- du sport en général et du badminton en particulier ;
- du matériel de l'ASNB ;
- du matériel utilisé par l'association (gymnase) – respect du règlement municipal et Vigipirate en particulier ;
- des adhérents encadrants de l'ASNB et des missions qui leur sont confiées ;
- des horaires d'occupation des salles de gymnase réservés à l'ASNB. Chacun doit s'engager à respecter les règles de ponctualité et de régularité envers le personnel de gardiennage des gymnases
- des horaires d'ouverture et de fermeture des créneaux

L'ASNB EST UNE ASSOCIATION OU DOIVENT REGNER L'ESPRIT COLLECTIF ET SPORTIF :

- en loisirs ou en compétition, le badminton doit rester un moyen de s'exprimer sans pour autant agresser moralement ou physiquement l'adversaire
- en loisirs ou en compétition, le badminton doit rester une activité dans le respect de l'intégrité morale et physique du joueur
- en loisirs ou en compétition, le badminton se joue à deux et nécessite au minimum une communication cordiale entre joueurs, partenaires ou adversaires
- les licenciés compétitions doivent rester responsables de leurs engagements sportifs vis-à-vis de la SNB
- les licenciés loisirs doivent considérer l'ASNB comme une communauté sportive où chacun d'eux a sa place de participant actif aux tâches connexes qui pourraient servir et faire progresser l'ASNB

Responsabilités

- Les enfants mineurs sont pris en charge par le club à partir du moment où le responsable du créneau horaire les aura pris sous sa responsabilité.
- Les parents doivent donc s'assurer que celui-ci est présent avant de le laisser au gymnase. De plus, lorsque la fin du créneau horaire est atteinte, les enfants ne sont plus considérés sous la responsabilité du club. Les parents des enfants mineurs sont tenus de venir les chercher dans la salle et de prévenir l'entraîneur en fin de séance.
- Aucun enfant ne pourra quitter prématurément la séance sans la présence de ses parents ou d'un représentant légal.
- Une décharge pourra cependant être signée par les parents s'ils le souhaitent.

Vestiaires - sanitaires

- Des vestiaires sont mis à disposition des jeunes au début et à la fin de chaque séance.
- L'accès à ces locaux pendant les séances d'entraînement ne sera autorisé qu'après accord de l'entraîneur.
- Chaque jeune devra donc emporter avec lui sur le terrain son équipement (raquette) et sa bouteille d'eau.
- L'accès aux sanitaires, pour les jeunes, pendant les séances d'entraînement se fera avec l'accord de l'entraîneur.
- Les joueurs sont tenus de respecter la propreté de la salle de sport, des vestiaires et des sanitaires.
- Toute dégradation accidentelle doit être signalée au responsable de séance afin qu'il puisse prendre les mesures nécessaires qu'exige la situation.

Equipement

- Chaque joueur doit se présenter sur les terrains de badminton muni d'une paire de chaussures, propres, de sport en salle, ainsi qu'une tenue vestimentaire appropriée (short au-dessus du genou ou jupette, et tee-shirt), sa raquette, une bouteille d'eau. En cas d'inscription à des tournois, la tenue ci-dessus est obligatoire sous peine de non accès à la compétition.
- Si la tenue vestimentaire d'un joueur n'est pas appropriée, il appartiendra à l'entraîneur de le refuser lors de sa séance.
- Dans le cas d'un enfant, il restera dans les tribunes jusqu'à la fin de la séance en attendant l'arrivée de ces parents ou du tuteur.

Invité

- Les adhérents peuvent exceptionnellement inviter une personne licenciée étrangère au club (pour les non licenciés, remplir le formulaire de la FFBad) lorsque l'affluence le permet et sous réserve que l'entraîneur ou le responsable du créneau l'ait autorisée à venir.
- La personne invitée doit se soumettre au règlement intérieur, à charge pour l'hôte adhérent de l'en informer, la responsabilité de ce dernier se trouvant engagée totalement.

Vacances scolaires

- Pendant les vacances scolaires, les séances d'entraînement des jeunes sont systématiquement suspendues. Des stages peuvent cependant être organisés.

Comportement sportif

- Il est rappelé que la finalité des séances d'entraînement des jeunes est bien d'amener tous nos jeunes à la compétition. La mise en place et le respect des structures d'entraînement nous paraissent une garantie d'élévation du niveau de jeu et de résultats en compétition. A ce titre et pour que chacun puisse profiter de l'enseignement, les joueurs devront respecter un certain nombre de règles.
 - Ils s'astreindront à l'assiduité et au strict respect des horaires. En cas d'impossibilité d'assister à un entraînement, ils sont tenus d'en avvertir le responsable dont les coordonnées leur auront été communiquées.
 - Les adhérents participent à l'installation et le rangement des filets et des poteaux.
 - Ils exécuteront les exercices indiqués par l'entraîneur en adoptant une conduite correcte.
 - Ils répondront aux convocations des compétitions auxquelles ils se seront inscrits.
 - Il est impératif de prévenir un certificat en cas d'empêchement sous peine d'exclusion de 2 mois de compétition.
 - Ils s'engagent à porter à ces compétitions une tenue correcte conforme au règlement de la FFBA et de l'ASNB
 - L'échauffement devra être suivi sérieusement pour éviter les blessures.
 - Les joueurs devront respecter leurs camarades de jeux ainsi que les responsables.
 - Les portables sont interdits durant l'entraînement.
 - Le Club n'est pas une halte-garderie, les jeunes viennent pour s'amuser, mais avant tout pour jouer au badminton.
 - Le responsable des entraînements décidera des mesures à prendre en cas de non-respect.

J'ai lu et compris ce règlement de l'ASNB

Tout manquement à ces règles simples de partage d'une vie associative active et constructive pourra être sanctionné par une exclusion de celle-ci.

Le Bureau – 06/02/2020